

LASNE NATURE

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR L'ASBL "LASNE NATURE" • RUE D'OTTIGNIES 6 • 1380 LASNE
TELEPHONES: 633 38 16 - 633 30 24 • BANQUE: 001-2326233-55 DE LASNE NATURE ASBL

SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 1992 • N° 11 • Editeur responsable: Y. DELAIN - 11 rue de Ceroux - 1380 Lasne

SAMEDI 12 SEPTEMBRE à 15 heures INAUGURATION DE LA RESERVE DU RU MILHOUX

invitation cordiale à tous

Concert d'orgue de Barbarie par Régis Chanteclair

Remise en liberté d'oiseaux revalidés au Centre de La Hulpe

Rendez-vous peu avant 15 heures au coin de la rue de l'Abbaye
et de la rue à la Croix à LASNE (Voir plan d'accès en page 4)

Ne gardez pas votre voiture trop près et prenez la peine de parcourir les environs; faites la connaissance de ce joli coin de Brabant Wallon. Le passage des voitures sera interdit aux abords de

AUX SOUSCRIPTEURS DU RU MILHOUX HABITANT HORS LASNE ET N'ETANT PAS MEMBRES DE LASNE NATURE :
Ceci est le dernier bulletin de LASNE NATURE que vous recevrez. Il ne continuera à vous être envoyé régulièrement par la poste que si vous êtes membres de l'asbl LASNE NATURE.

La cotisation annuelle est au minimum de 200 F, mais nous avons tenu à laisser le maximum à l'appréciation de chacun !

Cotisations à verser
au n° 001-2326233-55
de LASNE NATURE 1380 LASNE

MISE AU POINT

Nombreux sont ceux qui nous manifestent leur sympathie, approuvent notre action.

Certains par contre nous accablent de tous les maux, nous rendent responsables... du surnombre des pies ou des hérons, quand ils ne nous accusent pas d'importer des renards !

Si nous nous intéressons à des travaux entrepris sans autorisation, on dit aussitôt que nous avons porté plainte. D'autres nous soupçonnent de mollesse, de complicité...ou d'ambitions politiques. Faut-il rappeler (nous le faisons une nouvelle fois en page 4, sous le titre "Rappelons que: ") que nous sommes très jaloux de notre indépendance.

Il est clair que notre existence ne plaît pas à tout le monde, mais nous sommes décidés à poursuivre notre travail pour maintenir et améliorer notre qualité de vie.

la Réserve ainsi que le parking; Merci pour votre collaboration.

Nous vous promettons que la partie dite " officielle " de cette inauguration sera réduite au minimum et que les quelques paroles prononcées seront brèves.

Nous verrons la Réserve depuis les rues de l'Abbaye, à la Croix et à l'Eau. Nous ne pourrions toutefois pas en permettre l'accès de crainte d'y piétiner certaines plantes rares, d'enfoncer dans le marais.

Vous penserez peut-être en voyant ce terrain, qu'il évoque davantage une jungle qu'une Réserve. Maintenant que la première étape est franchie, celle de l'acquisition du terrain, nous allons avec l'aide de
(suite page 4)

LASNE SOUS LE DELUGE

Nous étions en train de fêter au Centre Sportif de Lasne l'anniversaire du jumelage d'Azay-le-Rideau et de notre commune quand le ciel nous gratifia d'énormes trombes d'eau, envahissant le Centre, dévalant en cascades les escaliers, inondant les cuisines où, durant plusieurs heures, cuisiniers et serveurs allaient patauger pour assurer la réussite du beau banquet couronnant la soirée dans la grande salle fort joliment décorée.

Personne n'imaginait encore à ce moment l'ampleur des inondations qui étaient en train de semer la désolation à la Marache dont le carrefour était transformé en une grande mare où flottaient des voitures, à Hannonsart, près de la Mazerine.

(suite page 7)

AGENDA

SEPTEMBRE

JEUDI 3 Réunion du Groupe SENTIERS, 20h. Centre sportif de Lasne

VENDREDI 4, SAMEDI 5, DIMANCHE 6
SALON ANNUEL VALERIANE
"POUR NOTRE SANTE ET LA TERRE"
organisé au Palais des Expositions de Namur. Détails page 7.

SAMEDI 5 A la découverte des CHAUVESOURIS. Départ 21 h. des étangs de Maransart, sous la conduite de M.Y. SEVRANGKX.

SAMEDI 12 15h. Inauguration de la RESERVE NATURELLE du RU MILHOUX. Détails pages 1 et 4.

DIMANCHE 20 JOURNÉE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE à NIEUPORT. THÈME : conservation du littoral, restauration des dunes. Informations page 7

JEUDI 24 20h. Réunion mensuelle LASNE-NATURE. Centre sportif de Maransart.

DIMANCHE 27 Fête à Couture sur la place au pied de l'église (LASNE NATURE y sera).

OCTOBRE

JEUDI 1 Réunion du Groupe SENTIERS, 20h. Centre sportif de Lasne.

SAMEDI 10 Promenade CHAMPIGNONS. Départ 9h. (les champignons se lèvent tôt) du parking du Château de La Hulpe, sous la conduite de Mrs YERNAUX et MARTIN. Apportez panier et canif afin de ne pas abîmer les champignons entiers qui seront tous identifiés en fin de promenade.

SAMEDI 17 Première journée de gestion de la RESERVE NATURELLE du RU MILHOUX. Bottes et gants indispensables. Renseignements et inscriptions à partir du 1er octobre au siège de l'association ou par téléphone, après 20 h. au 02/ 633 18 83.

JEUDI 29 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LASNE-NATURE, 20h, Centre sportif de Maransart. Ordre du jour en page 5

NOVEMBRE

JEUDI 5 Réunion du groupe SENTIERS, 20h., Centre sportif de Lasne.

SAMEDI 14 9h30. promenade de découverte du sentier 71 pour piétons, cyclistes et cavaliers. Départ de la Place Communale d'Ohaïn, en face de la librairie.

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22
Plantation d'arbres en forêt de Soignes par l'A.W.C.B. Voir détails en page 4.

JEUDI 26 20 h. Réunion mensuelle de LASNE NATURE, Centre sportif de Maransart.

LE COURRIER DES LECTEURS

Plusieurs de nos correspondants se sont étonnés de ne voir figurer au bas des lettres publiées que les initiales des auteurs, considérant qu'en démocratie, l'anonymat n'est pas de mise en ces circonstances et que chacun avait le droit (nous allions écrire le devoir) de s'exprimer en toute liberté. Les lettres de lecteurs que nous publions à dater de ce numéro sont signées des noms entiers de leurs auteurs.

L'HOMME QUI S'INTERESSAIT AUX ROSES

21 juin 1992. L'été commence mal. Il pleut. Nombreux sont les Lasnois restés au chaud sous leur couette ce dimanche matin. D'autres, osons croire qu'ils n'habitent pas notre commune, sont plus actifs. Jugez-en!

A l'entrée de Plancenoit, chemin du Lanternier, un véhicule est à l'arrêt, son propriétaire curieusement caché dans les rosiers.

Intriguée, je m'arrête. Un touriste matinal bravant courageusement la pluie pour visiter le champ de bataille?

Me voyant, l'homme se redresse et se met à contempler la stèle érigée au milieu du parterre. Son étude est longue. Un mouvement me laisse entrevoir qu'il porte des gants de jardinage et tient un outil à la main.

Lassé d'attendre, il se penche, s'accroupit et reprend son activité. Je m'approche, il se relève, dissimule quelque chose de volumineux sous son imperméable, se hâte vers sa voiture, y jette les gants, l'outil et la "chose" que je n'ai pu voir. J'ai le temps de noter son numéro de plaque avant de le voir disparaître en trombe.

Que faisait cet individu dans ce parterre de rosiers? Cueillait-il des roses? Prenait-il des boutons ou détérait-il des plants de rosiers...? Sans commentaires!"

G. Van Acker, Plancenoit.

"LA" CHOUETTE EFFRAIE DE MARANSART.

Connaissez-vous la chouette effraie? Cette chouette est tout à fait reconnaissable avec sa face blanche en forme de coeur. Jamais on n'oublie son cri rauque et chuintant, ses ronflements et soufflements étranges...le soir.

Je fais, entre autres, des études d'ornithologie et tous les ornithologues du pays connaissent l'existence de " la chouette effraie du clocher de

Maransart". C'était un lieu privilégié où l'on pouvait l'écouter. Dernièrement encore, une de nos promenades nocturnes passait par là.

Il y a quelques semaines ON (j'ai peine à imaginer que ce soit sur décision du curé de la paroisse !) a jugé bon de fermer le clocher à cet oiseau protégé (utile car insectivore et grand consommateur de petits rongeurs). Comment peut-on commettre de tels actes à l'encontre de tels oiseaux? Est-il encore temps de réparer cette erreur?

Les ornithologues et amateurs de la nature vous remercient d'avance pour ce qu'il vous sera possible de faire.

Françoise TOBIE - Maransart.

ENCORE LES CHIENS

Je soutiens avec plaisir votre action et reçois votre brochure avec intérêt...

J'aime beaucoup me promener dans les rues de mon village et dans les bois des environs. Or, ayant été agressée par des chiens errants (ayant pourtant un collier) je n'ose presque plus m'y aventurer sans crainte.

Pour le même raison, je n'ose plus promener mes petits enfants.....

Que faire? Rester enfermés à cause de la négligence de certains maîtres qui vous affirment que leurs chiens n'ont jamais mordu personne...qu'ils ont de toute façon une excellente assurance...?

- demander à la commune d'imposer une hauteur minimum et le bon état des grillages?

- m'armer d'un bâton? Qu'en pensez-vous?

F. LECLERCQ Maransart

Nous croyons que le premier problème à résoudre est celui des chiens errants. Trop de chiens vagabondent et sont une menace constante pour les piétons, les cyclistes, et source d'accidents.

BULLES FANTOMES

Elles ont disparu du Messenger et du Centre de Lasne. La commune en a décidé ainsi face aux déversements sauvages. Nous reviendrons sur le sujet, car nous pensons que ce n'est pas une solution à l'heure où beaucoup d'habitants ont compris la nécessité de trier et recycler les déchets.

En attendant, 11 bulles diverses sont placées sur l'ancien ballodrome, derrière l'église. Il est indispensable qu'elles soient vidées 2 fois plus souvent.

POURQUOI UN CONTRAT DE RIVIERE ?

Nos rivières sont dans un triste état. Il suffit de se promener le long des berges pour en faire le constat : eaux troubles, odeur nauséabonde, absence de toute vie, sans parler des inondations dues à la suppression des bassins d'orage. Face à ces problèmes le contrat de rivière devient indispensable.

Le principe de base est simple: dépasser les clivages, ceux de la géographie politique comme ceux des compétences officielles pour rassembler autour d'un même projet tous ceux qui ont quelque chose à voir avec un cours d'eau donné.

La première action : faire un bilan de la rivière sous tous ses aspects, connaître le sol et le sous-sol, connaître la faune et la flore, connaître l'importance de l'érosion, les engrais utilisés, les rejets domestiques et industriels, connaître les usages des riverains, des pêcheurs, des touristes et enfin connaître le patrimoine historique et culturel.

Lors de la phase d'étude, les différents partenaires sont contactés : les communes, les provinces, les administrations des Eaux et Forêts. Parallèlement à cette concertation, la sensibilisation de la population est essentielle.

Après avoir fait le bilan, il faut choisir des solutions ainsi qu'une planification des différents objectifs.

La mise en route d'un contrat de rivière peut durer cinq ans et plus.

Où en est-on pour le contrat "Dyle et affluents" ?

Depuis le début de l'année, 17 associations se réunissent au Centre Culturel du Brabant Wallon à Court-Saint-Étienne sous l'égide de M. Louis LEDUC.

Deux administrations sont déjà nos partenaires: l'I. B.W. par l'entremise de Mme BRAUN, responsable de la station d'épuration de Rosières, ainsi que de M. LEBON, chef de district adjoint du service voyer provincial.

Actuellement, 25 associations de défense de l'environnement ont signé une lettre aux autorités de tutelle et aux 16 communes concernées. Notre commune a marqué son intérêt pour ce type de projet.

Autre point : une B.D. est en cours d'élaboration. Elle donnera des conseils pratiques sur les différents modes d'épuration domestiques ainsi que les normes de teneurs en polluants en Belgique. Cette B.D. sera disponible dans les différentes communes.

Si vous possédez de la documentation sur la Lasne ou le Smohain, en vue de l'élaboration de contrat de rivière. Veuillez de me contacter le soir au 633 41 93.

A. CHARLIER
Responsable du GROUPE EAUX.

LE PARC A CONTENEURS DE RIXENSART

(Suite de la page 1)

parc que ce soit, sans tenir compte de leur commune de résidence. Après Rixensart, ce sera au tour de Waterloo, La Hulpe, Louvain-la-Neuve, Wavre, etc.

Nous aurons la chance de pouvoir utiliser rapidement celui qui s'ouvrira à Rixensart dans la première quinzaine de mars.

Le conseil communal de Lasne a approuvé en date du 2 février la participation de notre commune à ce projet d'ensemble.

Nous avons rendu visite à M. Offergeld, responsable du projet, qui, témoignant de sa haute compétence, nous a donné une série de renseignements pratiques après nous avoir longuement parlé de toute la problématique des déchets. Le sujet est d'une telle complexité, que nous devons renoncer, dans le cadre de cet article à y faire écho; l'entièreté du bulletin n'y suffirait pas.

En effet, les déchets, leur tri, leur recyclage, l'étude des méthodes d'élimination, les choix à faire, les avantages et les inconvénients de chacun d'eux forment un tel noeud de problèmes et les implications économiques à tous les niveaux sur le plan national et international font que chaque fois que l'on croit avoir trouvé une solution à un problème, plusieurs autres se dressent devant nous.

Voici une série de renseignements pratiques au sujet du parc de Rixensart:

SITUATION : (voir plan ci-contre).

HEURES D'OUVERTURE :

L'ENVIRONNEMENT... en 1854

Voici un court extrait d'une lettre que le Chef Indien Seattle envoya au Grand Chef Blanc (le Président des Etats-Unis, Abraham Lincoln), président qui lui offrait d'acheter une partie du territoire indien en lui promettant une Réserve.

Enseignez à vos enfants ce que nous avons enseigné aux nôtres, que la terre est notre mère.

Tout ce qui arrive à la terre, arrive aux fils de la terre. Si les hommes

crachent sur le sol, ils crachent sur eux-mêmes.

Nous savons au moins ceci:

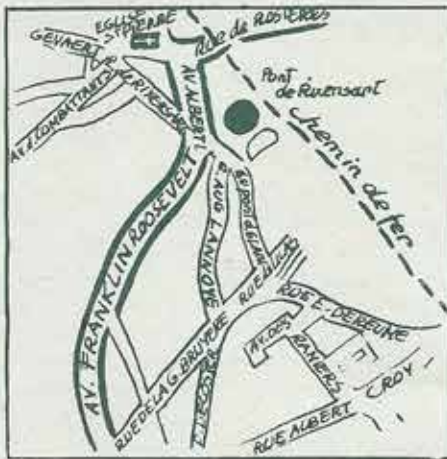
La terre n'appartient pas à l'homme; l'homme appartient à la terre.

Cela, nous le savons.

Toutes choses se tiennent comme le sang qui unit une même famille.

Toutes choses se tiennent.

Tout ce qui arrive à la terre arrive aux fils de la terre.



38 heures par semaine.

De mars à octobre: du lundi au vendredi de 12 à 18 heures et le samedi de 10 à 18 heures.

De novembre à février: du lundi au vendredi de 11 à 17 heures et le samedi de 9 à 17 heures.

QUI PEUT Y ALLER ?

Tous les habitants du Brabant Wallon quelle que soit leur résidence, étant bien entendu que ce parc est réservé aux déchets privés et que sont donc exclus tous les déchets professionnels.

QUELS DECHETS Y DEPOSER ?

Au début, cinq grandes catégories sont prévues:

- les déchets de construction,
- les déchets encombrants,
- les déchets verts provenant des jardins,
- les déchets spéciaux qui seront triés au fur et à mesure de leur arrivée (médicaments périmés, pots de peinture, tubes néon, produits polluants),
- les métaux,
- papier, carton, verre et plastique.

Pour ces trois dernières matières le type de collecte évoluera au cours des prochains mois en fonction des nouvelles réglementations en cours d'élaboration. Nous vous tiendrons au courant des nouvelles dispositions.

Contrairement à ce que pensent certains, récolter, recycler les déchets coûte bien davantage que ce que cela peut rapporter (essayez de VENDRE des vieux papiers, vous verrez que le prix que l'on vous en offre est proche du 0 F).

Ceci dit, l'installation de parcs à conteneurs est-elle la solution à tous ces maux dont nous souffrons? Non, bien sûr. Si elle est une façon de lutter contre la prolifération de ces dépôts clandestins qui défigurent souvent nos plus belles campagnes, une grande partie de la solution se trouve dans l'évolution des mentalités.

Nous devons changer nos habitudes de consommation, ne plus acheter

n'importe quoi comme des robots conditionnés par la pub., refuser les emballages superflus, les conditionnements à jeter.

Ce qui nous semble encore aujourd'hui une contrainte est pratiqué naturellement dans plusieurs pays déjà, pourquoi n'en serions-nous pas capables?

Certains rechigneront à parcourir quelques kilomètres pour se débarrasser d'une série de déchets qui les encombrant, mais cela ne vaut-il pas le déplacement? C'est d'autant plus vrai que l'on peut espérer, dans un avenir proche, la disparition du dépôt de la rue de la Closière (qui est un véritable chancre au coeur de notre village), proche de l'ancienne maison communale de Lasne et de riverains qui depuis des années souffrent de cette nuisance.

Enfin, on peut espérer que ce sera une méthode efficace de lutte contre les dépôts clandestins souvent constitués de déchets de construction que les particuliers ne savaient, jusqu'aujourd'hui, où aller déverser. Didier GELUCK

COTISATIONS

Nous le répétons à chaque occasion, seules vos cotisations nous permettent d'éditer régulièrement et en toute indépendance ce bulletin trimestriel d'information qui en est aujourd'hui à son 13e numéro.

La cotisation MINIMUM est de 200 francs par an sans qu'il y ait de limite supérieure.

Versez - la au compte 001 2326233 55 de LASNE NATURE à 1380 LASNE

FINANCES DU RU MILHOUX

Vous le savez, la souscription publique nous a permis d'acquérir cette zone de marais et de bois que nous sommes en train de gérer. Nous achetons maintenant du matériel d'entretien et allons commencer l'édification d'un premier poste d'observation pour les ornithologues. C'est dire que de nouveaux frais doivent être engagés et que toute aide destinée à la gestion de cette réserve sera la bienvenue.

Cette aide doit être versée au compte spécial qui avait été ouvert pour la réserve : 001 2326408 36 de la RESERVE NATURELLE DU RU MILHOUX 1380 LASNE. Merci pour votre participation.

INAUGURATION

(suite de la 1^{ère} page)

conseillers scientifiques nous atteler à la gestion proprement dite: préserver les espèces rares ou typiques d'une zone humide, élaguer ce qui prend trop d'extension et risque d'étouffer ou de nuire. Nous étudierons la possibilité d'aménager certains passages pour de futures visites guidées que nous avons l'intention d'organiser.

Notre intention est également de construire des observatoires d'où il sera possible de voir certains oiseaux sans les déranger.

Nous convierons ceux que cela intéresse à des journées de gestion. La première est organisée le SAMEDI 17 OCTOBRE à partir de 9 heures.

Inscrivez-vous pour cette journée en téléphonant au n° 02/ 633 18 83 après 20 heures, à partir du 1er octobre. Nous vous indiquerons les instruments de travail souhaités. De toutes façons bottes et gants seront indispensables.

RAPPELONS QUE:

LASNE NATURE n'est pas et refuse d'être une formation politique.

LASNE NATURE ne dépend et n'a de comptes à rendre à aucun parti ou groupement. Nous ne prétendons pas nous substituer à leur action.

LASNE NATURE est totalement indépendant du pouvoir communal ET de l'opposition.

LASNE NATURE ne demande à aucun de ses membres de faire abstraction de ses opinions politiques, ni de ses options philosophiques ou religieuses. LASNE NATURE souhaite la collaboration de TOUS et son action s'enrichira de la diversité des opinions de ses membres.

ADHEREZ à l'asbl LASNE NATURE

DE LA RESERVE ... A LA FORET DE SOIGNES

Dans notre bulletin de juin (n° 10), nous vous avons conté brièvement que des souscripteurs les plus divers s'étaient manifestés de tous les coins du pays ...et de l'étranger. Nous vous disions aussi qu'une dame nous avait annoncé l'organisation par son club d'un barbecue dont le bénéfice irait à l'achat de parts pour notre future réserve.

Ce barbecue organisé par le Comité de l'Environnement de l' American Women's Club de Bruxelles à Rhode-St-Genèse fut une complète réussite.

Cinq de nos membres participèrent à cette sympathique réunion et quelque temps après, le compte de la RESERVE du RU MILHOUX s'enrichissait des 20.000 francs de bénéfice de la soirée.

Merci à tous, amis proches ou lointains, conscients de l'importance de la protection de la nature.

Lors de ce barbecue, nous avons appris que le Comité Environnement de l' A.W.C.B. montait une opération de plantation de 10.000 jeunes arbres en forêt de Soignes.

Participons à cette opération. Acheter quelques arbres et, mieux encore, participer à leur plantation sera une façon de les remercier de la collaboration à notre projet.

Voici les renseignements nécessaires :

VERSEMENTS: (30 FB par arbre) au compte 210-03159100-33 de A. W.C.B. 1640 Rhode-St-Genèse. Mention: TREE PLANTATHON 92 (les paiements par chèque sont également acceptés).

PLANTATIONS:

Dates: Les samedi 21 et dimanche 22 novembre (dates très proches de la Sainte Catherine, date à laquelle selon le dicton: "tout bois prend racine").

Lieu: Espinette Centrale (en face de l'

avenue de la Forêt de Soignes, mais du côté de la forêt) Chaussée de Waterloo-Rhode St-Genèse.

Heures: 3 départs chaque jour: à 10 h, 12 h et 14 h.

Matériel: Les trous de plantation sont préparés en collaboration avec le service des Eaux et Forêts. La plantation a lieu à moins de 1 km de la chaussée. Les bûches seront fournies sur place. Les chiens ne seront, hélas, pas admis.

FOR OUR ENGLISH SPEAKING READERS

"RESERVE DU RU MILHOUX" SHARES. TREE PLANTATHON 92

In our June bulletin (n° 10), you were briefly told about the numerous subscribers (Ru Milhoux land) from all over Belgium, and even from abroad. We also told our readers about a lady whose club had organized a barbecue. Its benefits were to finance the purchase of shares for our land. Four of Lasne Nature members attended this friendly reunion, organized by the Environment Committee of the American Women's Club of Brussels (Rhode-St-Genèse). The party was a great success, and its benefits allowed the account "Reserve du Ru Milhoux" to increase by 20.000 francs.

Thank you all! Thanks to the subscribers of one share and to those who bought one hundred shares as well.

What matters is to participate, and to prove we realize how important and necessary it is to protect our nature.

At this barbecue, we heard that the A.W.C.B.'s Environment Committee was planning to plant 10.000 young trees in the Forêt de Soignes. If you wish to participate in the purchase of these trees, please pay 30 francs per tree into account number

210-0315910-33 of the A.W.C.B. 1640 Rhode -St-Genèse, mentioning:

TREE PLANTATHON 92. (payments by check are accepted).

This planting will take place on NOVEMBER 21 and 22 1992 (very near Ste Catherine's day, and according to the saying, "A la Ste Catherine tout bois prend racine).

There will be a guide and it will be supervised by the "Service des Eaux et Forêt".

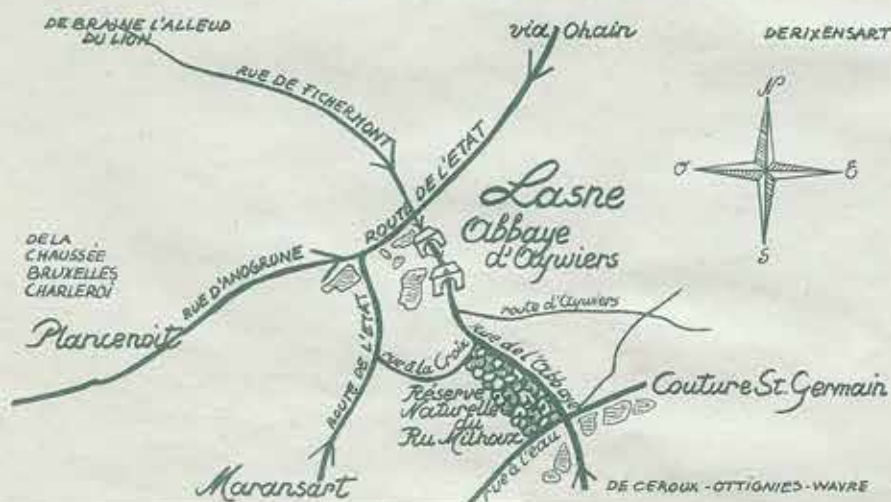
The meeting place for the planting will be: ESPINETTE CENTRALE (at the level of Avenue de la Forêt de Soignes but on the side of the forest itself). CHAUSSEE DE WATERLOO- RHODE-ST-GENESE.

There will be 3 departures each day: at 10 o'clock, at 12 o'clock and at 2 p.m.

Spades will be provided. Bring suitable clothes (possible rain!).

Sadly, dogs will not be permitted.

Comment arriver à la réserve du Ru Milhoux



PARMI LES NOMBREUX MESSAGES REÇUS AU SUJET DU RU MILHOUX:

POUR NOS ENFANTS, ET PETITS-ENFANTS

"Puis-je me permettre de vous marquer ma profonde gratitude pour les initiatives que vous avez tous prises pour le bien de la nature, des animaux et celles aussi pour le bien de nos futurs enfants et petits-enfants qui pourront en être fiers."

M. FINET, Bruxelles

INQUIETUDE LEGITIME, ET DEMAIN?

"Si l'association "Lasne Nature" disparaissait, la Réserve ne pourrait être vendue. C'est très bien. Et si l'association nationale de "Défense de la Nature" à qui vous auriez confié la Réserve disparaissait, qu'en pourrait-elle faire? Sommes-nous sûrs des intentions nationales ou régionales de demain? Il me semble donc qu'il faudrait assurer, pour "notre" Réserve, un avenir plus lointain... et plus certain."

Mme COUTISSE, Jodoigne

SI JE POUVAIS ARRIVER JUSQU'À VOTRE VILLAGE

"Je suis une dame d'un certain âge dans un home et je reçois toutes les semaines la revue "L'Hebdo au féminin" et cette semaine, se trouve l'article environnement intitulé "Acheter un marais pour 300 frs, à Lasné dans le Brabant Wallon" (...) J'adore la nature, les animaux. (...) Si je pouvais arriver jusqu'au village, mais je suis dans un home et je n'ai plus d'équilibre. Je n'ose plus m'aventurer seule, moi qui adorais faire des kilomètres à pied (...). Dès que j'aurai votre numéro de compte, je verserai ce que je peux. J'espère que vous trouverez assez d'acquéreurs. Je vous verse une somme maintenant mais, si je peux, je continuerai vu mes moyens. J'ai 76 ans!... et compte encore vivre longtemps (...)"

Mme WINTERBEECK, Bruxelles

BILAN FINANCIER DES SOUSCRIPTIONS AU 31 JUILLET

Nous avons pensé qu'il intéresserait nos souscripteurs, que nous remercions encore une fois pour leur généreuse réponse à notre appel, de connaître le sort réservé à leur souscription pour la Réserve Naturelle du Ru Milhoux.

En ces périodes de magouilles de toutes sortes, nous sommes persuadés que la transparence et la clarté de nos actes sont les plus sûrs garants du sérieux de nos actions.

Vous trouverez ci-dessous la liste des frais engagés ou à engager dans un proche avenir. Dans la colonne des recettes figurent les chiffres mensuels des souscriptions depuis mars dernier.

Tous nos collaborateurs travaillant bénévolement, les frais administratifs sont inexistant.

Il est à noter que notre association a pris à sa charge l'édition et les frais d'impression des

pages supplémentaires de notre bulletin, pages nécessaires à la publication des listes de souscriptions, ainsi que les frais résultant du tirage de centaines de numéros supplémentaires de notre bulletin n°10 et du numéro 11, exemplaires envoyés à tous les souscripteurs hors Lasne. Elle a couvert également les frais de papier, enveloppes, photocopies, etc.

Afin de ne pas alourdir la charge des frais postaux, 95% des certificats des souscripteurs de Lasne leur ont été portés par nos membres.

On constatera que les frais divers ne représentent que quelques francs par part souscrite. Nous laissons ouvert notre compte spécial

RESERVE DU RU MILHOUX

n° 001-2326408- 36. 1380 LASNE

Toute contribution aux frais d'équipement et de gestion sera la bienvenue.

SOUSCRIPTIONS

mars 1992	373 735-
avril	588 640-
mai	239 060-
juin	231 065-
juillet	20 800-

soit au total 1 453 300-
représentant 4844 parts de 300 F

FRAIS ENGAGES

Imprimés	28 366-
Enveloppes, plan	3 802-
Conférence de presse	1 788-
Frais postaux	34 224-
Prix du terrain	1 068 570-
Frais d'enregistrement	145 500-
Frais notariaux	32 500-

soit au total 1 314 750-

P.S. Pour la conférence de presse, les frais ont été assumés principalement par l'asbl et une grande partie des éléments du buffet campagnard a été offerte par des commerçants, artisans et fermiers de Lasne (voir bulletin n°10) ainsi que par l'Office des Débouchés Agricoles et Horticoles.

Le solde des sommes récoltées servira à couvrir les frais de mesurage et bornage du terrain, l'installation de postes d'observation des oiseaux, panneaux de signalisation de la réserve, matériel de travail, frais de plantation, assurances etc...

ASSEMBLEE GENERALE 1992 DE L'ASBL LASNE NATURE JEUDI 29 OCTOBRE A 20 HEURES AU CENTRE SPORTIF DE MARANSART

ORDRE DU JOUR

1. Rapport d'activité de l'exercice 1991-1992.
2. Nomination d'un commissaire aux comptes.
3. Rapport financier de l'exercice 1991-1992.
4. Modification des statuts.
5. Election du nouveau comité de gestion.
6. Perspectives pour 1992-1993.
7. Divers.
8. Verre de l'amitié.

Le président, Yves Delain.

CE TEXTE TIENT LIEU DE COMMUNIQUE

En effet, il est distribué à tous les Lasnois- dont les membres adhérents et effectifs de notre association, et envoyé par poste à tous les membres hors Lasne.

Rappelons que TOUS les membres adhérents et effectifs sont bienvenus à l'assemblée générale, comme ils le sont toujours à nos réunions mensuelles qui se tiennent le dernier jeudi de chaque mois au Centre Sportif de Maransart. Les membres effectifs ont seuls le droit de vote.



Vous avez souscrit, vous avez reçu votre certificat.

Ce certificat a été illustré du sigle de la Réserve que notre ami Pierre M.Mouton de Lasne a offert à notre association. Qu'il en soit ici très sincèrement remercié. Merci aussi à Thierry Suykens qui a mis en page le document.

NOS PROMENADES

JUIN

Le proverbe dit: "La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin". Il en fut ainsi ce 20 juin lorsqu'un nombre important d'amateurs courageux et encapuchonnés se groupèrent autour de M. Degreeef de l'Institut des Sciences Naturelles.

J'étais de la partie, et, à la Réserve de Renipont, il nous entretint des oiseaux. Nous avons observé les différents biotopes de ce parc méconnu et constaté combien la variété des plantes et des oiseaux est fonction de leurs conditions de vie.

Et tandis que l'un après l'autre les parapluies se fermaient, Mme Vandeveldé donna son envol à un épervier guéri de ses blessures. Merci pour tout cet enseignement.

JUILLET

Ce 12 juillet, c'est par un soleil radieux que nous nous sommes dirigés sur le

CHANGEMENT DE CAP

Dans notre numéro 8 de décembre dernier, nous publions un article du président de Lasne Environnement, Roland Zanassi, appelant ses membres à rejoindre l'asbl Lasne Nature "afin" écrivait-il, "de renforcer l'efficacité de notre travail et éviter toute concurrence entre les 2 associations". Notre président Yves Delain lui répondait en se réjouissant de cette décision et rappelait à cette occasion nos options fondamentales.

Un langage commun semblait difficile à trouver, Roland Zanassi et quelques membres de son association ont décidé de reprendre leurs activités au sein de Lasne Environnement.

Nous en prenons bonne note, leur souhaitons bonne route, tout en continuant à penser que, même si notre devise nationale paraît démodée à certains, l'union est préférable au travail dispersé.

M.M. LECHARLIER

Projet de décharge *(suite de la page 3)*

on voudra les appeler, de modes nouveaux de traitement et de stockage des terres et de gravats de classe 3.

EN SEPTEMBRE ?

Nous posons cette question parce que, début septembre, une réunion doit se tenir, à l'invitation du Député Permanent M. BOUCHER, réunion à laquelle nous sommes conviés, en même temps que les représentants de diverses Administrations et d'Associations de Défense de l'Environnement ainsi que ceux d'organismes spécialisés dans le traitement des déchets. Précisément, pour traiter de cette question.

Fernand DEBREYNE

plateau par l'antique route de Moriensart.

Escourgeon (orge semée avant l'hiver) froment, mais, betteraves nous faisaient tour à tour la haie surplombant des talus au sommet de leur floraison. Chacun s'y mettant, nous avons pu identifier bon nombre de fleurs. Je ne citerai ici pour mémoire que le plantain lancéolé dont les minuscules fleurs réunies en épi sont entourées d'une couronne d'étamines donnant son élégante distinction à la plante souvent ignorée.

AOUT

Huit août. L'orage fut violent cette nuit-là, mais nous partîmes vers Jodoigne sous un ciel rasséréiné.

Monsieur Martin, fier de sa ville natale, nous en fit les honneurs: la belle Place du Marché, la chapelle et son extraordinaire tour hélicoïdale, les maisons restaurées en pierres de Gobertange, les différents châteaux, classiques eux aussi. Plus loin, de petits ponts enjambaient la Gette, autrefois frontière entre la principauté de Liège et le duché de Brabant.

Dans un chemin creux, un baguenaudier aux gousses enflées en vessie, roses et parcheminées, nous invitait à flâner tandis que les fleurs violacées de nombreuses acanthes s'épanouissaient étonnamment sur un talus bien exposé. Anciens modèles des compagnons tailleurs de pierre oeuvrant aux chapiteaux, elles ravivaient bien des souvenirs en nos mémoires.

La matinée se clôtura autour d'une "blanche de Hoegaarden" chaleureusement appréciée. Comme la promenade. On reviendra.

ILS COURENT, ILS COURENT, LES SENTIERS

I. IL ETAIT UNE FOIS...

...le 27 juin 1989 un petit groupe de 17 cavaliers préoccupés par l'état des sentiers de Lasne et par le règlement communal de 1986 qui prévoyait d'interdire l'accès de 19 sentiers à tout véhicule et donc aussi aux vélos et aux chevaux considérés comme véhicules par le code de la route. Ce groupe confia ce jour-là ses inquiétudes à notre Bourgmestre et Echevin de l'Environnement M. Rothier... et créa "l'Association pour la Défense des Sentiers".

Il était une fois... en juillet 1992 des sentiers de mieux en mieux entretenus et dont certains (les 19) sont à présent protégés des véhicules à moteur grâce aux nouveaux panneaux de signalisation qui ont poussé là par la vertu de notre persévérance et la compréhension de la commune. Que de chemin parcouru ! Nous sommes à présent des centaines de promeneurs, piétons, cyclistes, cavaliers, à jouir convivialement de cette richesse, unis dans un même amour de la nature et de Lasne Nature...

Bien sûr, beaucoup reste à faire et le respect des sentiers, ce bien public, ne l'oublions pas n'est malheureusement pas encore généralisé. Tant s'en faut. Soyons tous vigilants, responsables, prudents, courtois, afin que les sentiers ne soient que source de joies et de bien-être dans ce monde plutôt agité.

II. ERRARE HUMANUM EST

A propos de la carte des sentiers vendue au profit des activités de Lasne Nature dans les librairies de Lasne, Ohain, Ransbeck et lors de diverses manifestations.

Nous nous devons de vous faire part d'une erreur qui s'est glissée dans la dernière édition de la carte. En effet, au G3, le sentier 102 n'a pas de prolongement public dans le bois. Ce bois est privé, et il n'y a pas de sentier de passage. Merci d'en tenir compte dorénavant et toutes nos excuses aux propriétaires des lieux.

III. SOEUR ANNE, NE VOIS-TU RIEN VENIR ?

Qu'en est-il Monsieur Rothier de ces 5 sentiers que vous nous promettiez de faire rouvrir au public en 1992. Il ne reste que 4 mois pour tenir parole.

Pour le Groupe SENTIERS

JOIES EN PERSPECTIVE !!

Nous lisons dans une livraison de "Vlan Brabant Wallon" de juillet que le grand hôtel quatre étoiles de Waterloo, érigé sur le site de la sucrerie, ouvrira ses portes en septembre.

Voyageurs, locataires, groupes auront entre autres "la possibilité de louer un 4X4 pour sillonner les chemins du Roman Pais".

Voilà qui réjouira nos paisibles promeneurs !

2ème LISTE DES SOUSCRIPTEURS POUR LA RESERVE DU RU MILHOUX

Nous poursuivons la publication des noms des souscripteurs, une première liste, la plus importante, ayant été publiée dans notre n° 10 du mois de juin.

Cette liste comprend :

1. Les noms des souscripteurs qui ont été par erreur, ou par infidélité de l'ordinateur (qui n'est pas toujours serviteur sans défaut) absents de cette première liste, alors qu'ils avaient parfois été les premiers à répondre à notre appel, les premiers à croire à notre projet.

2. La liste des souscripteurs dont les noms ne nous ont été connus qu'après la clôture de la première liste, et cela pour les mois de mai, juin et juillet. Ne vous étonnez pas de voir réapparaître certains noms, quelques souscripteurs ont

renouvelé leur geste.

Le 30 juin étant la date de clôture de notre option d'achat et notre objectif atteint à cette date, nous avons, le 8 juillet, signé devant notaire le compromis de vente. L'acte final sera passé début septembre, après les derniers travaux de mesurage et de bornage. (voir page 5)

L'expédition des certificats a pu commencer vers le 20 juillet et à l'heure qu'il est, tous les souscripteurs doivent les avoir reçus. Dans quelques cas, nous avons été dans l'impossibilité d'envoyer les certificats faute d'adresse ou de localité.

Si vous n'avez pas reçu le vôtre ou si vous connaissez un souscripteur ne l'ayant pas encore reçu, veuillez nous le signaler en spécifiant le mode de paiement, le montant et la date du versement. Merci.

M.Mme Haag - Lecharlier - Harsin
Mme C. Debroyne - Pierson - Lasne
M. M. Bronchart - Lasne
M. Mme Leclercq - Delil - Lasne
M. Jacqmin Radot - Lasne
M. G. Novogorodsky - Lasne
M. H. Hus - Lasne
M. R. Verhulst - Lasne
Mme A. Losange - Bruxelles
M. J. Godeau - La Louvière
Mme V. Moreau - Bruxelles
M. El Sayyed - Genval
Mme C. Coffart - Rixensart
M. J. Hoed - Lasne
M. C. Dewaay - Lasne
Mme P. Teurlings - Bruxelles
Mme Carlinda Germanetti - Lasne

SOUSCRIPTIONS MAI

Colonel et Mme Pironet - Waterloo
Mme Bousiniche - Tobie - Charleroi
Mme C. Schombloond - Blex
M.Mme L. Christophe - Bruxelles
M. J. M. Colamont - Groot-Bijgaarden
Mme Demesmaecker - Bruxelles
M. N.T. de Oude - Brussel
M. Eeckhoudt - Waterloo
M. G. Maes - Waterloo
M.Mme De Buyst - Lhoist - Céroux-Mousty
M. Rezhohazy - Bousval
M. S. Vandereist - Rhode-St-Genèse
M. L. Verloye - Bruxelles
M. A. Brees - Bruxelles
Mme F. Delor - Ghlin
Mme E. De Longrée - Bruxelles
Mme G. Ory - Bruxelles
M.Mme Viale - Petersen - Lasne
M. Cl. Steveny - Nivelles
M. D. Salmon - Bruxelles
Mme H. Baroncini - Wezembeek-Oppem
N. et S. Leclercq - Lasne
M. P. Dorval - Lasne
M. J. Vande Voorde - Bruxelles
M. Orleans - Waterloo
M. T. Ratinckx - Genval
Mme P. Pougin - Bruxelles
M. P. Spapen - Bruxelles
Mme R. Tsas - Overijse
M. Y. Lefevre - Braine-l'Alleud
M. A.Y. Bonnici - Soler - Waterloo
M. C. Vanderborcht - Lasne
M. de Séjourne de Rameignies - Waterloo
M. S. Montjoie - Andenne
M. C. Duchene - Hélicine
M. Finet - Bruxelles
M. M. Riez - Ophain - Bois - S.J.
M. Joachim - Janssen - Lasne
Mme M. R. Ballon - Bruxelles
M.R. Ansaert - Lasne
Mme D. Bourdon - Bruxelles
Mme N. Uytendaele - Lasne
M. Jaroslav Junek - Bruxelles
Melle F. Guillaume - Bruxelles
M. S. Godfrin - Ath
M. Wynands - Caprasse - Bruxelles
Mme M. Vanham - Bruxelles
Mme H. Gohmann - Braine-l'Alleud
M. P. Mertens - Wemmel
M. E. Limet - Andenne
Melle N. Gossins - La Hulpe
M. C. Rossignon - Bossière
Mme Ch. Poisson - La Hulpe
Mme M. Leperaonne - Bousval
M. R. L. Reniers - St-Martens-Bodegom
Mme B. Strens - Bruxelles
Melle F. Poisson - La Hulpe
M. G. Wery - Lasne
M. C. De Bie - Waterloo
M. G. Georis - Terveuren

M. A. Kumps - La Hulpe
M. G. De Vlieger - Vaulx
M. R. Bauthier - Ways
M. A. Brarret - Ways
M. L. Dutilleux - Ways
M. Mme Van Bemst - Cools - Bruxelles
M. A. Van Aelbrouck - Rixensart
M. M. Scheys - Lasne
M. P. Kumps - La Hulpe
Mme V. Bertrand - Blanden
M. Maurice Paul - Piette - Bruxelles
Mme V. Dubois - Namur
Mme J. Beauchery - Lasne
Mme E. Limon - Minet - Bruxelles
Mme R. Hennart - Bruxelles
Mme R. Goffinon - Wezembeek-Oppem
Dr Lelièvre - Lasne
Mme P. Wodon - Lasne
M.M. Vastmaezer - Céroux-Mousty

SOUSCRIPTIONS JUIN

M. G. Vinx - Lasne
Mme A. Godart - Bruxelles
M. L. Gilmar - Bruxelles
Mme V. Cornette - Presles
M. Hupot - Weber - Lasne
American Women's Club - Brussels
M. René Demaerschalk - Lasne
M. M. Bouchat - Rixensart
M. Mme A. Ledent - Szyz - La Hulpe
Mme M.L. Autequitte - Huy
M. J.C. Lasselin - Bruxelles
M.D. Haecq - Bruxelles
M. R. Stenuit - Bruxelles
Mme Fr. Renoirie - Lasne
M. D. Massez - Bruxelles
M. Dupuis - Durvaux - Charleroi
Mme C. Seeger - La Hulpe
Mme O. Fassoul - Lasne
M. Henin Lust - Autre-Eglise
Melle M. Cullus - Bruxelles
M. S. Laurent - Bruxelles
Mme De Prijker - Rixensart
M. P. Scheys - Bruxelles
M. J. De Schrijver - Angre
Mme B. Jourd - Lasne
M. J. Harle - Lasne
Mme M. Jacques - Lasne
M. Jaumotte - Lasne
M. Junné - Lasne
M. R. King - Lasne
S. et N. Lloyd - Lasne
M. P. Lepour - Lasne
Mme Martin - Lasne
M.Mme Mercier - Lasne
M. Regout - Lasne
M. Ph. Rolocom - Lasne
Mme V. Secrè - Lasne
M. H. Seitz - Lasne
M. B. Teurlinge - Lasne
Mme D. Vandereycken - Lasne
M. J. C. Vandereycken - Lasne
M. P. Vandereycken - Lasne
Mme E. Vande Wyngaert - Lasne
M. Y. Vanesse - Lasne
Mme F. Vier - Lasne
M. K. Adam - Lasne
M. J. Aerts - Lasne
M.C. Clement - Lasne
Melles B. et L. Botta - Lasne
Famille Dulait - Lasne
Mme H. Desgain - Lasne
M. Demaure - Lasne
Mme G. Deknut - Lasne
Mme De Goene - Lasne
Melle Davin - Lasne
M. J.P. Cheur - Lasne

M. Ghavel - Lasne
D. R. Dekkers - Genève
Mme E. Demesmaecker - Moors - Bruxelles
Dr J. Crokaert - Ghlin
Comte J.P. d'Outremont - Lasne
M. A. Stevens - Villers - Perwin
M. R. André - Moos
M. V. Lupant - Bruxelles
Mme J. Laysen - Lasne
Mme L. Decharneau - Waterloo
M. E. Vanderbeck - Lasne
M. R. Aleten - Ottignies
Mme M. Georis - Rixensart
M. J.L. Seguin - Trazegnies
M. A. Dekens - Lasne
M. P. De Callenhaut - Lasne
M. R. Struelens - Bruxelles
Mme M. Leons - Bruxelles
A. et M. Duchateau - Maillet - Ottignies
M. J.J. De Brauin - Quaregnon
Mme M. Hendrickx - Bruxelles
Melle L. Deschacht - Bruxelles
Mme F. De Charlier - Liège - Sclessin
M. C. Van der Stratan Wallet - Bruxelles
M. J. Van Parys - Lasne
M. E. Tytgat - Lasne
M.P. Dandoy - Bruxelles
M. A. Gérard - Lasne
M. R. Verheyen - Lasne
Baronne G. de Viron - Lasne
Mme C. Balhazart - Lasne
Mme F. Dufry - Lasne
M. Degenoit - Vandekerckhof - Lasne
Mme P. Auquier - Tournai
Mme M. Legrand Daro - Lasne
Mme O. Timmermans - Boon - Bruxelles
M. A. Rul - Lasne
Mme A. Scheuer - Lasne
M. C. Eeckhout - Bruxelles
M.Mme B. Le Cocq - de Pletincx - Lasne
Mme A. De Clauwaert - Lasne
Mme F. Van Houtte - Lasne
M. G. Darnelle - Lasne
Mme M. Lens - Bruxelles
Mme P. Margraff - Lasne
Dr M.L. Vilain - Lasne
M. M. Claus Verhulsel - Lasne
Mme R.E. Falvey - Ways
M. A. Peltjean - Bruxelles
M.Mme Debuyst - Lhoist-Céroux-Mousty
Mme E. Verdinnes - Lasne
M. T. Coppiniers'1 - Walbant - Lasne
Mme C. Fassoul - Bruxelles
M. A. Ledoux - Maisières
M. M. J. Blackman - Bruxelles
Mme Z. Louckx - Lasne
M. A. Linauge - Lasne
M. A. Renaut - Lasne
M. J. Lagrange - Lasne
M. J. Erkes - Lasne
M. Wynands - Caprasse - Bruxelles
M. D. Smith - Lasne
M. F. Wageimans - Genval
M. H. Thys - Lasne
M. J. Stenuit - Sterrebeek
M. P.J. Thiot - Lasne
M. M. E. Coppens - Lasne
M.Mme Jones - Daix - Lasne
M. Delire Wally - Lasne
Mme G. Trenchant - Lasne

M. H. Goyvaerts Vandemaële - Bruxelles
Mme E. Creemers - Bruxelles
Lions Club d'Argenteuil - Lasne
M. Thiry Stevenart - Lasne
M. A. Loonard - Hodister
M. T. Miclotte - Bruxelles
M. J. Bertrand - Lasne
M. J. Brismé - Waterloo
Mme C. Detray - Lasne
M. de Boissezon van Denhooven - Lasne
M. P. Valentin - Lasne
Mme H. Dufresne - Bruxelles
M. E. Hangelsteen - Rhode-St-Genèse
M. E.L. Katy - Kraainem
M. E. Jonckheere - Glabais
Mme A.E. Hnrotin - Lasne
Mme P. Stinghamer - Lasne
M. Y. Wauters - Céroux-Mousty
M. E. Duignolle - Mevergnies
M. R. Demaerschalk - Bruxelles
Mme L. Schoelmeesters - Lasne
Mme C. Colpaert - Court St Etienne
Mme D. Ingels - Enghien
M. B. Somers - Lasne
Mme S. Difelice - Lasne
M. De Sandeiner - Hoed - Lasne
Mme G. de Caritat - Lasne
Mme L. Cordier - Lasne
M. P. Mahia - Bruxelles
Mme R. Laurent - Bruxelles
M. C. Duchêne - Hélicine
Mme V. Laurent - Bruxelles
Mme F. Gendebiau - Nivelles
M. De Meester - Lasne
Mme M. Jeuniaux - Bruxelles
M. Y. Van der Crayen - Waterloo
Mme M. Descartaux-Rosières
Mme G. Godefroi - Lasne
M. Mme P. Dekeyser - Bruxelles
Mme R. Ectors - Lasne
Mme F. Vanderhaeghe - Lasne
Mme I. Tzvetkoff - Bruxelles
M. O. Deienne - Lasne
Baron P. d'Huart - Lasne
M. M. Dawidowicz - Lasne

SOUSCRIPTIONS JUILLET

M. Y. Bonnevie - Lasne
M. A. Deboux - Lasne
M. Mme P. Andrianna - Lasne
M. Dubouche - Bruxelles
M. J. Hoyez - Mort-sur-Marchienne
Mme Horvath - Bruxelles
Mme I. Balogh - Bruxelles
M. S. Feod - Bruxelles
M. D. Coquett - Demeuse - Lasne
S.C. Alpinisme et Randonnée - Bruxelles
M. R. Wautriche - Lasne
M.A. Martin - Lasne
M. X. Malu - Lasne
M.M. P. et L. Delhieux - Rixensart
Melle D. Dumoulin - Waterloo
Mme J. Michiels - Bruxelles
Mme M. Th. Magnier - Lasne
Sofido SA - Nivelles
M. C. Ribaucourt - Lasne
Melle Deschacht - Bruxelles
M. David Schran - Bruxelles
M. Mme R. Deliens - Lasne
M. Tytgat - Vandoplas - Waterloo
M. Cruybeckx - Lasne
ARC - Lasne
M. G. Sertoy - Vandewynde - Waterloo
Mme F. Bal - Lasne
M. Tollens - Lasne
Mme S. Wodon - Lasne
M.Mme Harlé-Dekock - Lasne
M.A. Appels - Lasne